

*Initiatives ministérielles***LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES**

L'hon. Sheila Finestone (au nom du ministre de l'Industrie) propose: Que le projet de loi C-99, Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises, soit lu pour la troisième fois et adopté.

[Français]

Le vice-président: Encore une fois, avec l'entente passée, un député de chaque parti est reconnu pour parler sur ce projet de loi, pendant dix minutes.

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité d'intervenir dans le débat de troisième et dernière lecture sur le projet de loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Je voudrais prendre le temps de parler de certains des accomplissements du comité de l'industrie au cours de l'année dernière. C'est important de le faire parce qu'à la Chambre, ce soir, je vois le député d'Okanagan et le député de Trois-Rivières, qui ont dirigé le débat au nom de leur parti.

• (1840)

Le comité de l'industrie est, depuis un an, unique en son genre sur la colline du Parlement. Je le dis parce que le public, je le sais, pense que les députés passent leur temps à s'engueuler, à la Chambre surtout. Comme, de façon générale, ils ne voient que la période des questions, ils ont une fausse image du Parlement.

Le présent discours sera sûrement le dernier que je prononcerais cette année sur les questions liées à l'industrie, celles notamment qui portent sur l'accès au capital. Il convient de dire au député de Trois-Rivières et à celui d'Okanagan que ce fut un réel plaisir de travailler avec eux.

Quand je quitterai le Parlement pour de bon afin d'aller vaquer à mes occupations et que je repenserai à mon expérience à Ottawa, je pourrai dire que l'une des années les plus productives de ma vie à Ottawa aura été celle où j'ai siégé à ce comité, dont tous les membres partageaient le même point de vue sur toute la question de l'accès au capital pour les petites et moyennes entreprises.

Si il est une foule de questions où nous divergeons d'opinion, comme celles de la société distincte et du droit de veto et bien d'autres, il en est une sur laquelle tous les députés sont d'accord, soit que la petite entreprise représente notre plus grand espoir de remettre les Canadiens au travail.

La première difficulté que le secteur de la petite entreprise doit surmonter, c'est toute la question de l'accès à des capitaux suffisants pour appuyer ses activités commerciales fondamentales. Si nous avons réussi à faire avancer les banques d'un pouce—et je dirais que nous les avons fait avancer seulement d'un pouce—c'est qu'elles n'ont pas été capables de diviser le Comité

permanent de l'industrie. Nous avons fait un vrai travail d'équipe.

Je dois avouer aux Canadiens que ce sont les institutions financières qui ont le meilleur système de lobbying sur la colline du Parlement. Elles peuvent être vraiment intimidantes, mais nous avons réussi à tenir notre bout au cours de la dernière année. J'espère que nous pourrions maintenir cet engagement au cours de la prochaine année et que ceux qui feront partie du comité continueront de faire avancer cette cause.

Je suis optimiste à cet égard parce que, hier soir, j'ai regardé le premier ministre du Canada à l'occasion de la deuxième assemblée publique nationale. Beaucoup de questions lui ont été posées par des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Je me souviens très bien d'avoir entendu le propriétaire d'un petit commerce dans le secteur de l'alimentation demander au premier ministre quand il allait affronter les banques comme il s'est engagé à le faire.

• (1845)

J'étais heureux qu'on pose cette question au premier ministre, qui a semblé pris au dépourvu pendant un instant. Il sait bien que nous travaillons fort sur la question. Comme nous faisons du vrai travail d'équipe, on s'attendrait à ce que nous arrivions à faire bouger les banques. Nous avons réussi à les faire bouger, mais si peu que l'impact ne s'est pas vraiment encore fait sentir. Le premier ministre a dit que nous nous penchons sur cette question.

Le député de Trinity—Spadina a proposé qu'environ 30 p. 100 du total des prêts consentis aux entreprises par les banques du Canada aillent aux petites entreprises, idée qu'il défend ardemment depuis un an et demi. Je dois dire que j'ai été étonné d'entendre le premier ministre mentionner cet objectif. Beaucoup de membres du comité étaient d'avis que le député de Trinity—Spadina allait trop loin en disant aux banques à qui elles devraient prêter de l'argent. Je me suis opposé à ce que ces objectifs soient consignés par écrit.

Je commence cependant à penser que le député de Trinity—Spadina avait raison lorsqu'il nous a dit il y a un an que les banques n'allaient pas vraiment bouger à cet égard à moins que nous leur donnions des objectifs précis. Le député d'Okanagan se souvient que nous nous sommes presque tous dressés contre notre collègue en disant que nous ne pouvions pas aller aussi loin, que nous ne pouvions pas exiger que les banques consentent aux petites entreprises 30 p. 100 du total de leurs prêts.

Le vice-président: À l'ordre. Mon collègue ne semble pas se souvenir de l'accord qui fixe à 10 minutes la durée maximale des discours pour tous les députés des trois partis prenant la parole sur ce projet de loi.

M. Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, en résumé, le projet de loi que nous avons devant nous ce soir renforce les engagements du gouvernement à l'égard des prêts aux petites entreprises. Nous avons accepté des amendements au projet de loi présentés par le Parti réformiste.